

LE DOMAINE DE MARLY REÇOIT LE LABEL JARDIN REMARQUABLE

Versailles, le 14 avril 2022
Communiqué de presse

Placé sous la responsabilité du château de Versailles depuis 2009, le domaine national de Marly-le-Roi a reçu en 2022 la labellisation *Jardin remarquable* décernée par le Ministère de la Culture. Ce label permet la reconnaissance du patrimoine à la fois historique et environnemental que représente aujourd'hui le domaine de Marly.

UN ESPACE À L'HISTOIRE MOUVEMENTÉE

Situé à 7 km au nord-ouest de Versailles, à mi-chemin avec le château de Saint-Germain-en-Laye, Marly est l'autre réalisation majeure de Louis XIV.

Le château de Marly fut construit par Jules Hardouin-Mansart à partir de 1679 pour y abriter les instants de loisirs du monarque et de sa famille. Le domaine se composait d'un château principal encadré par douze pavillons. À Marly, le roi attacha toute son attention aux jardins. Le relief du site permettait divers effets de perspectives et la machine de Marly, en contrebas, fournissait aux bassins une eau abondante, avec moins de difficultés qu'à Versailles.

À Marly, Jules Hardouin-Mansart témoigna de son double talent d'architecte et de jardinier : d'un simple paysage il fit un chef-d'œuvre des jardins classiques, livrant ainsi une des créations les plus originales du Grand Siècle.



© château de Versailles / T Garnier

Si le château de Marly a d'abord été pillé par les révolutionnaires puis détruit au début du XIX^e siècle, il reste encore aujourd'hui le parc, les fondations des pavillons et des éléments comme l'Abreuvoir, avec ses deux bassins.

Depuis le 1^{er} janvier 2009, les 53 hectares classés Monuments Historiques du Domaine de Marly sont placés sous la responsabilité de l'Établissement public du musée et du domaine national de Versailles. Les 44 hectares restant du parc sont gérés, quant à eux, par l'Office National des Forêts. Ce rattachement au château de Versailles répond à un objectif patrimonial et historique : relier deux parties de l'ancien domaine royal, intimement liées jusqu'à la Révolution.

LABELLISER POUR RECONNAÎTRE UN PATRIMOINE ADMIRABLE

La labellisation *Jardin remarquable* des parcelles classées Monuments Historiques de Marly est la concrétisation des efforts menés par les équipes du Domaine National de Versailles pour faire revivre le site. Cette distinction valorise les éléments remarquables qui font de ce domaine le site unique qu'il est aujourd'hui : un espace mêlant l'exigence des jardins réguliers à un environnement naturel.

Cette labellisation vient aujourd'hui compléter celle attribuée au domaine national de Versailles depuis 2005.

UN LIEU VIVANT

Aujourd'hui, les activités culturelles proposées dans le jardin en font un lieu vivant, contemporain dans ses usages, tenant compte des multiples périodes de son histoire et de son identité, tout en les respectant. Ce jardin unique offre ainsi à ses visiteurs à la fois un lieu de balade et d'histoire.

INFORMATIONS PRATIQUES

Le Domaine national de Marly est ouvert au public tous les jours : 8h-17h30 du 1^{er} novembre au 31 mars (basse saison) et 7h-19h30 du 1^{er} avril au 31 octobre (haute saison).

Plus d'informations sur : www.chateauversailles.fr

CONTACTS PRESSE

Hélène Dalifard, Élodie Mariani, Violaine Solari
+33 (0)1 30 83 75 21
presse@chateauversailles.fr